

Image not found or type unknown



Nullité acte authentique

Par **maguy31**, le **06/05/2014** à **17:01**

Bonjour, quelle est la valeur d'une procuration établie par la banque mais qui a oublié d'indiquer le nom du mandataire? Quant au notaire il a paraphé mais n'a pas complété le blanc laissé par la banque. L'acte a tout de même été signé par un clerc sans pouvoir réel. Existe-t-il une jurisprudence identique à ce cas et que pensez-vous sur la validité de l'acte? Merci